

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Séance du comité du 16 novembre 2022

Point 8 :

Prix EDF-ZuivelNL comme nouvelle base pour le prix LTO

L'ancien prix LTO était un prix du lait moyen de près de 15 grands transformateurs dans l'UE. Jusqu'au printemps 2021, ce prix moyen était déterminant pour le calcul du prix LTO+ lequel est considéré comme prix minimum du lait transformé en fromage en Suisse. L'organisation hollandaise a arrêté de calculer le prix LTO au printemps 2021 et l'IP Lait calcule un prix de remplacement depuis.

Les exigences suivantes avaient été définies envers le prix de remplacement :

- Le nouvel indicateur ne doit pas modifier le prix par rapport au prix LTO+ actuel et un facteur de correction devra éventuellement être introduit. Pour ce faire, le nouveau prix sera observé pendant 12 mois à titre de contrôle ;
- La base du nouvel indicateur doit contenir autant d'éléments que possible du prix LTO et de l'objectif poursuivi. Elle doit donc refléter le marché européen du lait de centrale, être étayée dans plusieurs pays, être pondérée afin que des marchés sans importance comme Malte, Chypre ou la Lettonie ne provoquent pas de valeurs aberrantes et doit refléter un rapport graisse/protéine comparable au nôtre ;
- La base doit uniquement contenir des prix accessibles au public.

Entre-temps, l'organisation hollandaise ZuivelNL a repris la publication du prix LTO le 20 octobre, mais sous le nom de « **EDF-ZuivelNL International Milk Price Comparison** ». À côté du prix actuel pour août 2022, tous les prix des mois manquants depuis le printemps 2021 ont été calculés et publiés. Cela permet de comparer le nouveau prix ZuivelNL avec le prix LTO de remplacement calculé depuis printemps 2021 (cf. annexe). Rappelons aussi que le prix LTO de remplacement est utilisé comme paramètre à hauteur de 50% pour calculer les contributions du fonds depuis mai 2022. À propos : Zuivel signifie laiterie en hollandais.

La reprise de la publication signifie que nous pouvons renoncer à la procédure très compliquée pour remplacer le prix LTO, et ce tant pour le calcul du prix LTO+ que pour celui des contributions du fonds. À la place, le nouveau prix LTO pourra de nouveau être utilisé directement dans les formules de calcul.

Proposition au comité

- Le comité décide d'utiliser le nouveau prix « EDF-ZuivelNL International Milk Price Comparison » comme référence pour le calcul du prix LTO+ (prix minimum pour le lait transformé en fromage) et pour la part de 50 % du prix à la production de l'UE. L'utilisation de la nouvelle valeur de référence intervient pour la première fois le 1^{er} décembre pour la fixation du prix LTO pour octobre et comme paramètre pour le soutien du fonds en décembre.
- Sinon, toutes les dispositions du règlement du fonds restent inchangées, notamment la décision du comité de mai que le calcul des contributions du fonds se base sur un mix de 50 % Kiel et 50 % prix à la production dans l'UE et que la moyenne des deux mois précédents constitue la référence pour les contributions du fonds.

Adaptation des directives relatives au fonds « Réduction du prix de la matière première »

Chiffres 7.3 et 8.2 : Calcul des contributions pour la graisse et les protéines du lait

Les contributions sont calculées mensuellement sur la base de la différence entre le prix indicatif A et le prix du lait européen. Le calcul du prix du lait européen est fait mensuellement de manière similaire au calcul du prix ~~de substitution-EDF-ZuivelNL (ancien LTO) (pour 50 %) fixé par l'IP Lait sur la base de la moyenne entre le prix corrigé AMI Allemagne (pour 25 %), le prix corrigé du lait de l'UE de la Commission européenne (pour 25 %)~~ et de l'indice ife Kiel (pour 50 %). Conformément à l'article 7.3 du présent règlement, le prix du lait suisse est réparti à hauteur de 55 : 45 ou 60 : 40% en graisse et en protéine du lait.

Annexe : Comparaison entre le prix LTO de remplacement de l'IP Lait et les chiffres publiés le 20 octobre par ZuivelNL

Le tableau ci-dessous montre la comparaison entre le prix LTO de remplacement calculé par l'IP Lait depuis mars 2021 et le prix calculé et publié par EDF-ZuivelNL

		2021									
		mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Prix LTO de remplacement de l'IP Lait	€-ct.	34.04	34.45	35.14	35.51	35.71	35.99	36.40	37.52	39.19	40.20
ZuivelNL	€-ct.	33.8	33.94	34.53	35.04	35.73	35.95	36.39	36.82	37.84	39.17
Différence prix de remplacement -ZuivelNL	€-ct.	0.24	0.51	0.61	0.47	-0.02	0.04	0.01	0.70	1.35	1.03

		2022							
		jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
Prix LTO de remplacement de l'IP Lait	€-ct	41.35	42.46	43.66	45.94	47.98	50.12	52.28	53.68
ZuivelNL	€-ct	41.2	41.97	43.66	45.1	47.03	49.46	51.55	52.66
Différence prix de remplacement - ZuivelNL	€-ct	0.15	0.49	0.00	0.84	0.95	0.66	0.73	1.02

Le prix calculé par l'IP Lait est presque toujours supérieur au prix de ZuivelNL. Cela s'explique par la pondération plus élevée du prix du lait en Allemagne dans le calcul de l'IP Lait. Ce prix est pondéré à hauteur de 50 % dans notre calcul, alors qu'il n'est qu'un indicateur sur 15 dans le prix de ZuivelNL. Ces deux dernières années, le prix en Allemagne a notamment fortement augmenté vers la fin de l'année ce qui a tiré le prix de l'IP Lait vers le haut.

Le fait que nous n'ayons pas entièrement atteint l'objectif que nous avons défini plaide également en faveur de la réintroduction du prix publié par ZuivelNL dans notre calcul du prix minimum pour le lait transformé en fromage. La pondération plus élevée du prix allemand dans notre prix de remplacement a fait augmenter le prix LTO suite à l'évolution du marché ce qui devrait être corrigé avec un facteur de correction supplémentaire selon la décision de mai 2021. Cette correction n'est pas nécessaire, si nous reprenons le prix de référence hollandais.